



Association des Résidents du lac Carillon

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ARC TENUE LE 2 AVRIL 1996
À 19H30 AU 2420, RUE LEMIEUX, QUÉBEC**

Étaient présents : Pierre Bédard
Denis Blanchette
Jean-Marc Charbonneau
Claire Huot
Serge Lachance

Les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :

1.º MOT DE BIENVENUE

Serge Lachance souhaite la bienvenue aux membres et mentionne que Carole Paré sera absente.

2.º LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DU 2 AVRIL 1996

L'acceptation de l'ordre du jour est proposée par Jean-Marc Charbonneau et secondée par Denis Blanchette.

3.º APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 5 MARS 1996

L'approbation du compte rendu de la réunion du 5 mars 1996 est proposée par Pierre Bédard et secondée par Denis Blanchette.

4.º SUIVI DU COMPTE RENDU DU 5 MARS 1996

Noms des secteurs

Ce dossier sera repris au printemps.

Sûreté du Québec

Aucune réponse ne nous est parvenue de la Sûreté du Québec.

Coupe de bois

Le projet de réponse à la ministre déléguée n'est pas encore complété.

Zone verte

Une copie du bail a été reçu, mais n'a toutefois pas encore été analysée.

FAPEL

Après discussions, le conseil d'administration décide pour la présente année d'abandonner la cotisation à la FAPEL. Il est toutefois proposé par Serge Lachance, selon le besoin, de faire des démarches au sein de la MRC de Portneuf afin de savoir s'il existe d'autres associations de locataires de terres publiques et d'examiner la possibilité de former une fédération formée d'un représentant de chacune des associations. Cette proposition est secondée par Pierre Bédard.

Bateau à moteur

La note à être adressée à M. Cossette n'a pas été préparée.

L'Écho du Carillon

Garage Bernard Hardy commandite l'ARC pour une somme de 75 \$, laquelle est remise à Denis Blanchette de même que la commandite de COOP IGA pour une somme de 185 \$.

Une note sera placée dans le prochain journal afin que le locataire, à qui le journal est adressé, fasse le nécessaire pour que ses co-locataires puissent en prendre connaissance.

Ski de fond

Serge Lachance n'a pu rencontrer Maurice Labrecque et Robert Girard relativement au dossier ski de fond.

Cotisation 1996

Un chèque au montant de 10 \$ est remis à Denis Blanchette représentant la cotisation de madame Line Ferland. Un rappel sera fait par Pierre Bédard à MM. Bérubé et Lamoureux du premier secteur.

Correspondance du 15 novembre 1995 au maire

Serge Lachance fait lecture d'une lettre signée de la main de M. Deraspe datée du 21 mars et dans laquelle il nous dit ne pas avoir reçu notre correspondance datée du 15 novembre.

Dans cette lettre, il est fait mention du déplacement lorsque le temps le permettra des bacs à ordures de même que du ramassage des monstres (poêles électriques et réfrigérateurs) à la résidence des locataires. Cette réponse étant insatisfaisante, une autre lettre sera préparée.

5.0 DEVENIR PROPRIÉTAIRE

Après discussions, il est convenu d'effectuer les démarches suivantes :

1. un appel sera logé par Serge Lachance à Denis Falardeau afin de savoir s'il est toujours de la volonté du MRN de vendre les terrains et en vue de connaître le nom de la personne responsable du dossier au Ministère;

2. lettre à la personne responsable pour faire connaître la position des membres de l'ARC et pour demander une rencontre;
3. rencontre — début des négociations basées sur un coût d'achat de 0,55 \$/m², soit le prix fixé par un évaluateur agréé venu visiter un terrain en septembre 1994.

Afin de ne pas nuire aux négociations, il ne sera pas fait mention de la zone entourant les terrains des locataires.

6.° AUTRES SUJETS

Regroupement des locataires des terres publiques du Québec

Une correspondance a été adressée à Denis Blanchette. Il s'agit d'une association formée de dix personnes, locataires de terres publiques, désireuse de recruter des membres et ayant, entre autres, les objectifs suivants :

- protester contre la hausse de tarification des baux de location;
- protester contre les normes de traitement des eaux usées.

7.° PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre est fixée au 7 mai à 19h00.

8° LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée s'effectue à 21h45.